



France Initiative Réseau

France Initiative Réseau

premier réseau associatif d'appui et de financement de la création d'entreprises

La mission de France Initiative Réseau est d'organiser une collaboration entre les collectivités, les opérateurs institutionnels et les entreprises pour créer un environnement favorable au développement de l'initiative économique et d'emplois nouveaux.

Son réseau est constitué de Plates-Formes d'Initiative Locale (PFIL) dont le métier principal est la mobilisation de fonds pour financer, sous forme de **prêts sans intérêt ni garantie**, la création d'entreprises et la mobilisation de compétences économiques locales pour le **parrainage** des créateurs et **l'accompagnement** de l'entreprise en création.

Au sein de France Initiative Réseau, les plates-formes entretiennent des relations d'échanges de capitalisation d'expériences et de savoir-faire aux niveaux régional et national.

> La preuve par les chiffres en 2005

236 Plates-Formes d'Initiative Locale
44 500 projets accueillis et orientés
13 600 projets présentés en comité d'agrément
10 900 projets financés
5 750 créateurs parrainés
23 600 emplois générés à la création

> Les atouts d'un réseau... de qualité

France Initiative Réseau assure une double fonction de garant de la qualité des services apportés et de représentation de ses adhérents.

● FIR noue des **relations durables avec les grands partenaires nationaux et européens**, au bénéfice des Plates-Formes d'Initiative Locale (l'Etat à travers la DATAR, le ministère de l'Emploi et le ministère des PME, du Commerce et de l'Artisanat, des Professions Libérales et de la Consommation, l'Europe à travers les fonds structurels européens, la Caisse des Dépôts et Consignations, OSEO, les grandes entreprises...).

● FIR a élaboré et mis en œuvre une **démarche qualité** avec pour objectif de garantir le professionnalisme du réseau aux créateurs, aux prescripteurs et aux financeurs.

Pour ce faire, FIR a bâti le système suivant :

- Définir, dans un référentiel métier, les services offerts par la PFIL aux créateurs d'entreprise, leurs pratiques et le niveau de qualité requis pour chaque activité. Ce dossier est normalisé AFNOR NFX 50-771.

- Elaborer un système de qualification piloté par la tête de réseau dont les critères sont définis.

- Assurer la mise en œuvre du système de qualification à travers une certification du système qualité de la tête de réseau. Certification AFAQ ISO 9001 version 2000.



Les Plates-Formes d'Initiative Locale, expression d'une solidarité économique organisée

Nées d'une initiative locale et s'appuyant sur les partenaires qui font la vie économique locale (chefs d'entreprise, élus et responsables consulaires...), les PFIL sont naturellement en phase avec les spécificités des territoires.

Elles peuvent **choisir leur mode d'organisation** à différents échelons (pays, agglomération, département, région...) en fonction des besoins auxquels elles doivent répondre (outils de financement complémentaires, relations avec les entreprises...).

Elles peuvent aussi modifier leur champ d'intervention et les publics visés en fonction de l'évolution du **contexte socio-économique**.

Une autonomie de décision et de gestion

C'est un des principes essentiels du réseau, notamment pour la définition des critères d'attribution des prêts d'honneur et pour le choix des créateurs aidés. Cette autonomie est assurée par les pratiques suivantes :

- les fonds de prêts sont mobilisés et gérés localement,
- chaque PFIL définit le profil des créateurs et le type d'activité qu'elle souhaite soutenir,
- la coordination permanente de FIR n'intervient pas dans les décisions ni dans la gestion des PFIL. Elle garantit par contre la qualité de leur travail,
- l'organisation et le mode de fonctionnement des plates-formes garantissent leur indépendance.

Chaque plate-forme réunit des professionnels épaulés par des chefs d'entreprise, des banquiers, des experts-comptables, des avocats, des cadres d'entreprise ou des services de l'État, des responsables de développement local qui se sont mobilisés pour aider les créateurs d'entreprise et faire en sorte de maximiser leurs chances de réussite.

> La preuve par les chiffres en 2005

14 100 aides financières mobilisées dont :
9 650 prêts d'honneur engagés
71,1 M € de prêts d'honneur
394,4 M € de prêts bancaires associés

Prêts d'honneur, prêts bancaires

Le nombre de partenariats locaux avec des organismes financiers est en augmentation de 7% en 2005 et porte à 1003 le nombre des partenariats. Cette démarche partenariale permanente concourt à une meilleure reconnaissance du travail effectué par le réseau et se traduit par deux résultats significatifs :

- un accroissement du taux de couplage : 87 % des projets financés par un prêt d'honneur (montant moyen de 7 350 €) sont accompagnés d'un financement bancaire (montant moyen de 52 400 €).
- un effet levier également en hausse : 6,8 € bancaires pour 1 € FIR.